



1105827301

DATE DEPOT :	2011-06-21
NUMERO DE DEPOT :	2011R058659
N° GESTION :	2000B21321
N° SIREN :	433975224
DENOMINATION :	CDC ENTREPRISES
ADRESSE :	137 rue de l Université 75007 Paris
DATE D'ACTE :	2011/05/25
TYPE D'ACTE :	DECISION DES ASSOCIES
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR(S)

001721321

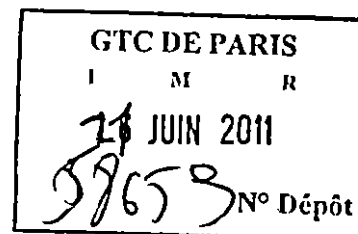
CDC ENTREPRISES

Société par actions simplifiée au capital de 4 666 090 €
137 rue de l'Université, 75007 Paris
433 975 224 RCS Paris

PROCES-VERBAL DE LA DECISION COLLECTIVE ECRITE DES ASSOCIES

PC EN DATE DU 25 MAI 2011 *CA*

L'an deux mille onze, le 25 mai,



Monsieur Philippe Braidy agissant en qualité de Président de la société CDC Entreprises (la « Société ») a établi le procès-verbal de la consultation écrite adressée aux associés en date du 18 mai 2011.

A ladite convocation était joint un double des projets de résolution valant bulletin de vote.

Les associés suivants ont adressé leur bulletin de vote dans le délai imparti fixé dans les statuts de la Société, à savoir :

- La Caisse des dépôts et consignations, établissement spécial créé par la loi du 28 avril 1816, codifiée aux articles L. 518-2 et suivants du code monétaire et financier, ayant son siège 56 rue de Lille, 75007 Paris, représentée par Monsieur Augustin de Romanet, Directeur général,
- Monsieur Pascal Lagarde, demeurant 57 avenue Verdier 92120 Montrouge.

Le Président constate que les associés titulaires d'actions à droit de vote ayant répondu à la consultation écrite représente 442 000 actions ordinaires, que le quorum est donc atteint et que le dernier bulletin de vote a été reçu le 25 mai 2011.

Le Président constate dès lors que conformément aux dispositions statutaires la décision collective doit être datée du 25 mai 2011.

Il rappelle ensuite que les associés ont été invités à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission d'un administrateur et nomination d'un nouvel administrateur ;
- Nomination de nouveaux administrateurs ;
- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

Les associés ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi et les statuts de la Société.

Les titulaires d'actions de préférence sans droit de vote, le Commissaire aux comptes et le Comité d'entreprises ont été informés de la date et de l'ordre du jour de la présente consultation écrite.

* * *

Le résultat des votes sur les résolutions proposées est le suivant :

PREMIERE RESOLUTION *(Démission d'un administrateur et nomination d'un nouvel administrateur)*

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, prend acte de la démission de Madame Sabine Schimel de ses fonctions d'administrateur et décide de nommer en qualité de nouvel administrateur Monsieur Thomas Espiard, né le 29 septembre 1966 à Lyon (69004) demeurant 3 rue d'Essling, 92500 Rueil-Malmaison, pour une durée de quatre (4) exercices qui prendra dès lors fin à l'issue de la décision collective qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014 et qui interviendra au cours de l'année 2015.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION *(Nomination de Monsieur Jean-Yves Gilet en qualité de nouvel administrateur)*

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, décide de nommer en qualité de nouvel administrateur Monsieur Jean-Yves Gilet, né le 9 mars 1956 à Neuilly sur Seine (92) demeurant 87 rue du 19 janvier, 92380 Garches, pour une durée de quatre (4) exercices qui prendra dès lors fin à l'issue de la décision collective qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014 et qui interviendra au cours de l'année 2015.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION *(Nomination de Monsieur Benjamin Richard en qualité de nouvel administrateur)*

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, décide de nommer en qualité de nouvel administrateur Monsieur Benjamin Richard, né le 10 août 1974 à Paris 14e demeurant 32, rue Boussingault 75013 Paris, pour une durée de quatre (4) exercices qui prendra dès lors fin à l'issue de la décision collective qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014 et qui interviendra au cours de l'année 2015.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION (*Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités*)

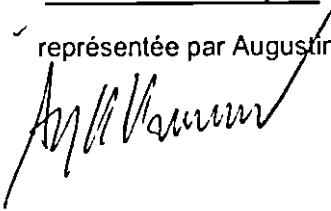
L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'extraits certifiés conformes du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer tous dépôts et formalités requis par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et un associé.

La Caisse des Dépôts

✓ représentée par Augustin de Romanet



Le Président

Philippe Braidy

